

Les salariés des métiers de la logistique

Auteurs : Alain Maillolchon et Émeric Marguerite (Insee)

Plus souvent peu qualifiés et moins rémunérés en Bretagne

En moyenne, comparé à la France métropolitaine, un salarié des métiers de la logistique gagne 1 € de moins de l'heure en Bretagne. La rémunération horaire brute moyenne s'établit ainsi à 14,4 € dans la région et à 15,4 € au niveau national. En Bretagne, elle demeure supérieure de 30 % au Smic (9,53 € au 1^{er} janvier 2014).

Cet écart de 1 € au sein des métiers de la logistique s'avère toutefois plus faible que celui enregistré pour l'ensemble des salariés pour lesquels la rémunération horaire brute moyenne en Bretagne (16,6 €) est inférieure de 2,2 € à celle de l'ensemble de l'Hexagone.

En Bretagne, 90 % des emplois des métiers de la logistique sont occupés par des ouvriers et des employés aux salaires souvent modestes, soit un peu plus qu'en France métropolitaine (87 %). En miroir, la part des cadres et des professions intermédiaires est plus faible dans la région. La structure des emplois des métiers logistiques bretons explique pour partie l'écart de rémunération horaire entre la région et le niveau national.

Des écarts de rémunération limités entre régions de province

Pour les emplois des métiers de la logistique, les salaires horaires moyens sont relativement homogènes entre régions métropolitaines. Le salaire horaire brut moyen va de 14,3 € à 15,7 € si l'on met toutefois de côté l'Île-de-France (figure 1). Dans cette région, la rémunération horaire est plus élevée (17,7 €) en raison notamment de la présence de nombreux sièges d'entreprises logistiques regroupant une proportion de cadres plus élevée.

Les niveaux de salaires moyens entre régions offrent ainsi une première approche des écarts de rémunérations. Mais le salaire moyen peut être fortement tiré par le haut en raison de la présence plus importante de salaires élevés. Le profil des rémunérations des salariés des métiers de la logistique permet d'affiner l'analyse.

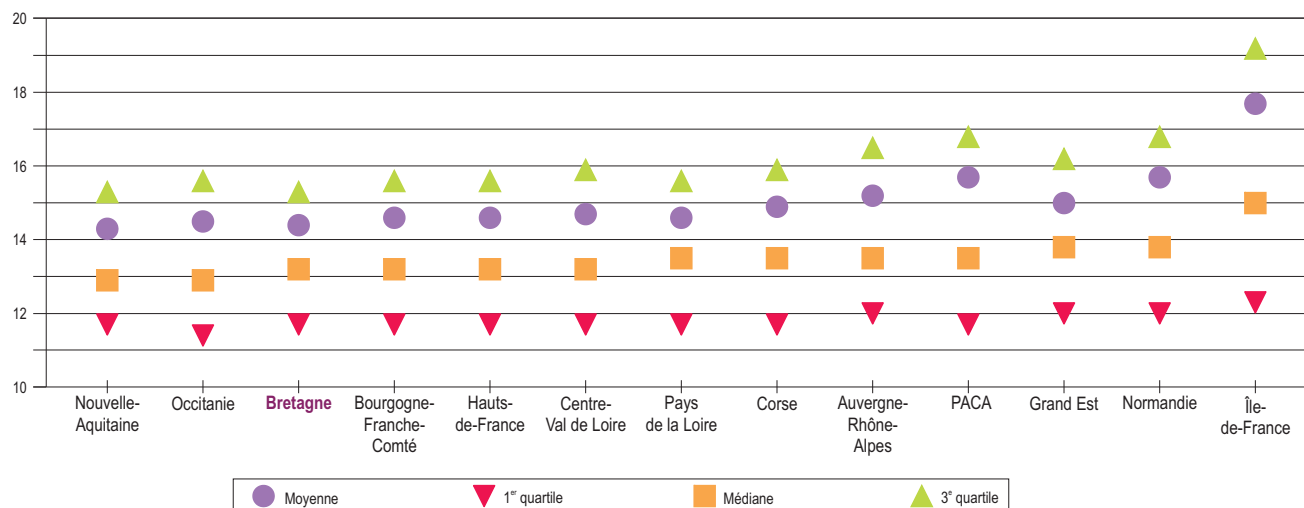
La distribution des salaires en Bretagne est assez similaire à celle des Pays de la Loire : les premiers quartiles¹ sont égaux (13,1 €), la médiane et le troisième quartile sont légèrement plus élevés dans les Pays de la Loire. En revanche, le profil des rémunérations des salariés des métiers de la logistique est différent en Normandie. L'écart avec la Bretagne se creuse pour les rémunérations

les plus élevées. En Normandie, la valeur de la médiane pour cet indicateur est supérieure à celle de la Bretagne de 0,6 € alors que celle du troisième quartile est supérieure de 1,3 €. Dans l'ensemble, comparé à la Normandie, le salaire horaire moyen des professions logistiques est inférieur de 10 % en Bretagne. À titre de comparaison, le salaire horaire brut pour l'ensemble des salariés est également inférieur en Bretagne, mais seulement de l'ordre de 1 %. La comparaison des salaires horaires, inférieurs en Bretagne, vaut aussi une fois déclinée par grandes familles de métiers logistiques. Tout d'abord, le salaire des ouvriers et employés de l'entreposage et de la manutention s'établit en Bretagne à 13,9 € brut de l'heure, soit 10 % de moins que celui de leurs homologues normands. Ensuite, le plus haut niveau de rémunération en Normandie s'explique notamment par la forte présence des dockers, en lien

1- Pour cela, les salariés sont classés du plus faible au plus haut salaire. Le salaire qui divise le nombre de salariés en deux groupes égaux est dit salaire médian. La moitié des salariés gagne moins que ce salaire médian et l'autre moitié gagne plus. En répétant cette opération pour chacun des deux groupes, on obtient les salaires dits quartiles (respectivement premier et troisième). Les salaires médian et quartiles donnent ainsi une idée des profils de rémunérations.

1 Les métiers de la logistique sont plutôt moins rémunérés en Bretagne

Salaires horaires bruts par région en 2014 (en €/heure)



Lecture : les régions sont classées dans l'ordre croissant de la médiane. En Bretagne la moitié des salariés des métiers de la logistique perçoivent un salaire horaire brut inférieur à 13,20 €. Champ : effectifs salariés des métiers logistiques (hors intérim) au 31/12/2014.

Source : Insee, DADS 2014.

avec une activité portuaire marquée dans la région. Bien plus nombreux en Normandie (2 500, soit environ 25 fois plus qu'en Bretagne), les dockers y sont également plus rémunérés (27,0 € de l'heure en Normandie et 22,0 € en Bretagne). Le statut des dockers a profondément évolué ces dernières années, mais conserve des spécificités au regard des autres professions logistiques, par exemple le travail de nuit ou les irrégularités des horaires.

En Bretagne, le niveau plus faible de salaire dans la logistique est à relier à l'importance du transport routier² et à celle notamment des chauffeurs routiers qui représentent un

tiers des emplois logistiques³. Dans la région, leur salaire horaire moyen s'élève à 13,4 € soit 1 € de moins que le salaire moyen de l'ensemble des métiers logistiques. Comparé aux autres régions de province, le profil de rémunération de ce métier en Bretagne ne se distingue pas, avec des salaires médians et des quartiles proches.

Largement masculins dans leur ensemble, certains métiers de la logistique se féminisent toutefois

En Bretagne comme ailleurs, 85 % des emplois des métiers logistiques sont exercés

par des hommes en 2014. La Bretagne figure parmi les régions dans laquelle le taux de féminisation des emplois des métiers logistiques s'avère la plus faible (figure 2).

Dans la région, seuls quelques métiers sont significativement féminisés. Il s'agit notamment des ouvriers du tri et des employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises. Pour tous les autres métiers de la logistique, le taux de féminisation ne dépasse pas un tiers. En particulier, seuls 2 % des conducteurs routiers et grands routiers sont des femmes. Le plus faible taux de féminisation des métiers logistiques en Bretagne s'explique ainsi largement par la prépondérance du secteur du transport routier dans la région.

En Bretagne, 15 % des emplois des métiers logistiques sont occupés par des femmes, comparé à 21 % dans le Centre-Val de Loire. Cette région figure d'ailleurs au premier rang des régions en termes de taux de féminisation dans les professions logistiques. Cela résulte pour partie de la spécialisation régionale dans des établissements du conditionnement et de l'entreposage, qui regroupent des salariés exerçant des métiers souvent plus féminisés. Ainsi, dans la région Centre-Val de Loire, 27 % des employés et des ouvriers de l'entreposage et manutention sont des femmes, à comparer à 20 % en Bretagne et 21 % en France de province.

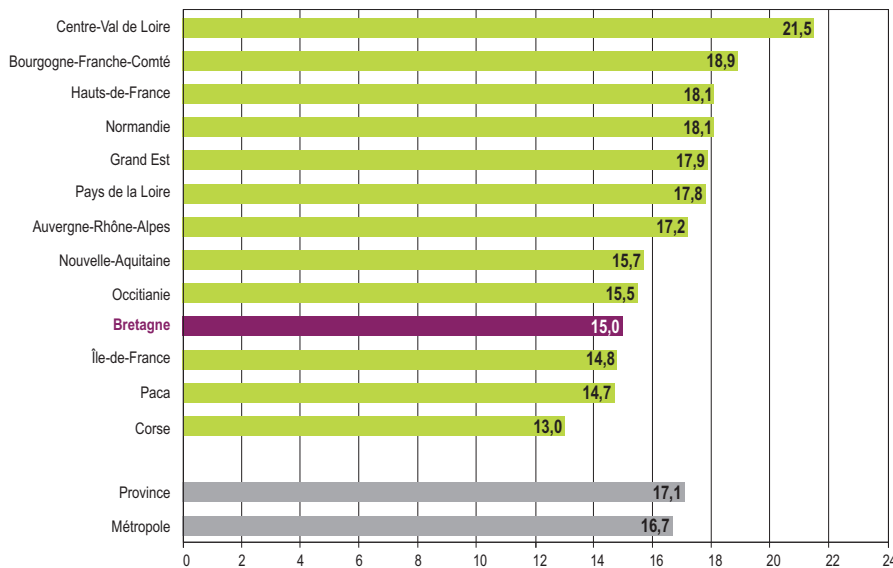
En Bretagne comme ailleurs, la féminisation des métiers logistiques a toutefois progressé au cours des dernières années. Dans la région, la part des femmes occupant un métier logistique a augmenté de 2 points entre 2009 et 2014, comme en France de province. En Bretagne, cette progression est essentiellement imputable au métier de conducteur-livreur coursier pour lequel le nombre de femmes a doublé sur cette période, passant de 1 300 à 2 700. Dans ce métier, la proportion de femmes grimpe ainsi de 16 % à 27 % entre 2009 et 2014. Les conducteurs-livreurs coursiers conduisent des véhicules utilitaires légers de moins de 3,5 tonnes. Ils assurent en général, la livraison de marchandises sur de faibles distances.

Des salariés en moyenne plus âgés

En Bretagne, les salariés des métiers de la logistique sont en moyenne plus âgés (42,5 ans en 2014) que ceux de l'ensemble des secteurs (41,4 ans) (figure 3). Seuls 14 % des salariés des métiers de la logistique ont

2 En Bretagne, des métiers encore moins féminisés

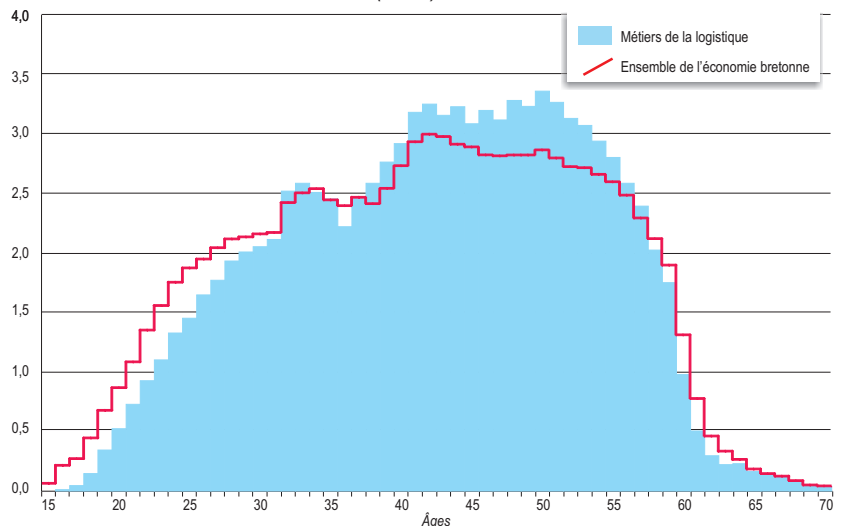
Taux de féminisation des métiers de la logistique par région en 2014 (en %)



Source : Insee, DADS 2014.

3 Des salariés plus âgés que dans l'ensemble de l'économie

Répartition par âge des salariés des métiers de la logistique et de l'ensemble de l'économie en 2014 (en %)



Source : Insee, DADS 2014.

2- Cf chapitre sur la logistique bretonne par grands domaines.
3- Cf chapitre sur les métiers logistiques.

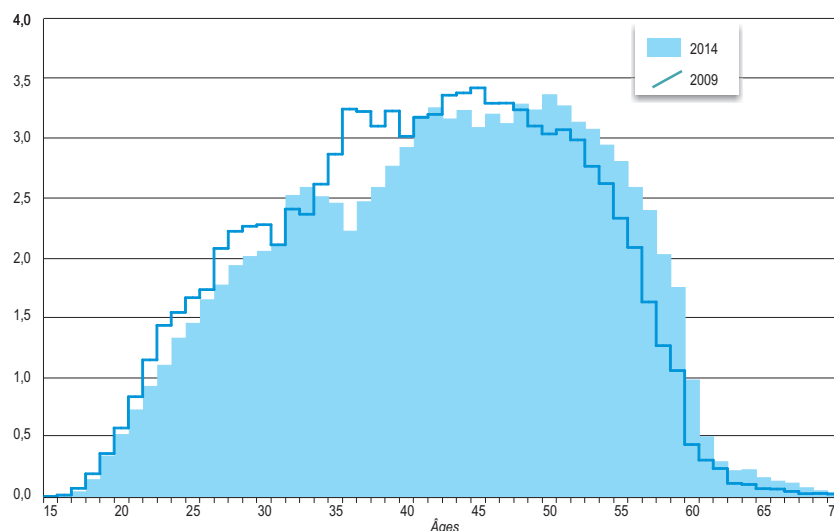
4 En cinq ans, une proportion plus importante de salariés d'au moins 50 ans

moins de 30 ans alors que cette part s'élève à 19 % pour l'ensemble des salariés bretons. À l'opposé, la part des plus de 50 ans est plus importante chez les salariés de la logistique (30 %) que pour l'ensemble des salariés bretons (28 %).

Le vieillissement des salariés des métiers de la logistique est perceptible avec un âge moyen des salariés des métiers logistiques ayant progressé de 1,4 an entre 2009 et 2014. Ce vieillissement s'avère un peu plus marqué que pour l'ensemble des salariés de la région (+0,9 an) (figure 4). Cela concerne en particulier les métiers du transport routier, notamment les conducteurs routiers et grands routiers. En 2014, le tiers d'entre eux a plus de 50 ans alors qu'ils n'étaient qu'un quart dans ce cas en 2009 (figure 5).

Le vieillissement des salariés des métiers de la logistique s'inscrit dans un phénomène plus global de vieillissement de la population active. Au-delà du seul vieillissement de la population, s'ajoutent aussi les effets des différentes réformes des régimes de retraite. À partir de la crise de 2008, les moindres embauches dans le secteur, en particulier de jeunes salariés, ont contribué

Répartition par âge des salariés des métiers de la logistique en 2009 et 2014 (en %)



Source : Insee, DADS 2009 et 2014.

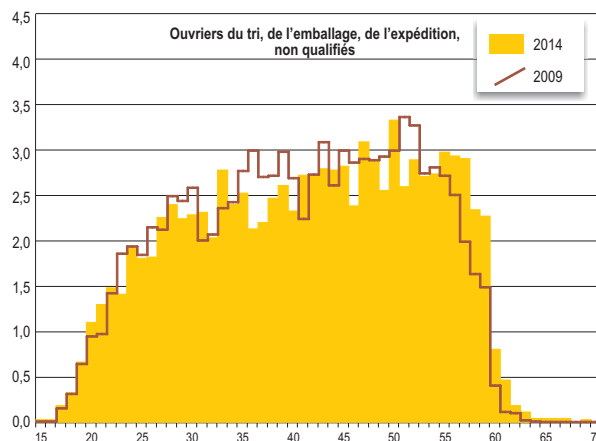
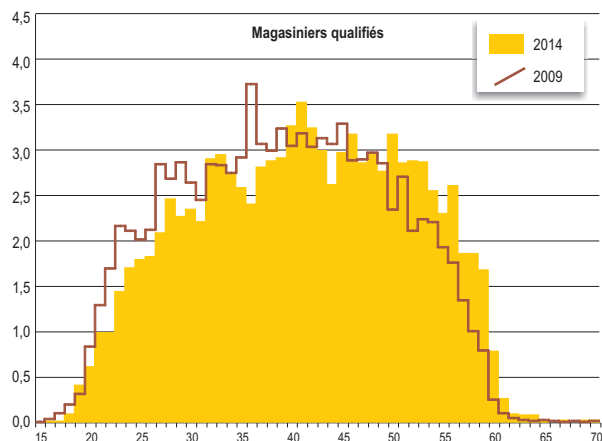
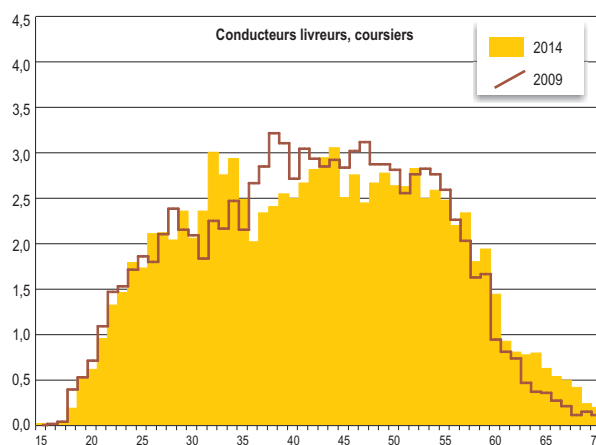
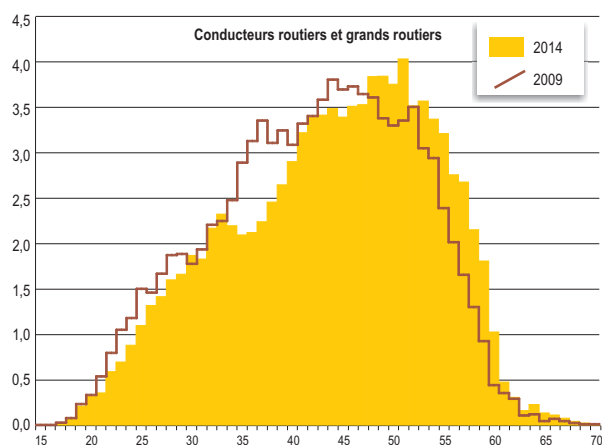
également à l'augmentation de l'âge moyen des salariés.

En conséquence, des générations nombreuses de salariés de la logistique partiront en retraite dans les années à venir. Le renouvellement de cette main-d'œuvre constitue

donc un enjeu important pour les différents acteurs recourant aux métiers de la logistique dans le cadre de leurs activités économiques. Il s'agit notamment de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à décliner au niveau des territoires. ■

5 Un vieillissement plus prononcé chez les conducteurs routiers et grands routiers

Répartition par âge des salariés des métiers de la logistique en 2009 et 2014 (en %)



Source : Insee, DADS 2009 et 2014.